

Octobre 2004

**Association des Anciens Elèves
du Lycée-Collège Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc
Descriptif**

Présidente d'honneur	Germaine Rose-Villequey
Président d'honneur	Jean Bernard
Vice-Président d'honneur	Jean Lerigoleur
Président	Paul-Eric Morillot
Vice-Présidents	Claude Chabaux Jean Dossmann Jeanne Bollaert-Brichard
Secrétaires	Jackie Fonroques Bernadette Georget-Leglaye
Trésorier	Jean-Luc Vanola
Trésorier-adjoint	Francis Maizières
Membres	Marie-Paule Mangin-Marchetti Jacques Auboin Jacques Moris Jean-Marie Schissler
Siège social :	Lycée Raymond-Poincaré 1, place Paul-Lemagny 55012 BAR LE DUC CEDEX

NB : Ce bulletin est un peu différent de ceux qui le précèdent : il est plus court et l'on n'y trouvera pas l'article de fond habituel. Il traduit une pause éditoriale, l'équipe se consacrant désormais à la rédaction et à la publication du livre sur le Lycée. Ce bulletin 2004 est, avant tout, un bulletin de liaison et d'information. Nous avons donc souhaité prendre le temps d'exposer en détail nos projets à venir. Enfin, nous avons voulu rendre l'hommage qu'il convient à nos deux fidèles amis Jean Bernard et Claude Chabaux, qui viennent de nous quitter. Depuis bien longtemps, ils étaient tous les deux les pivots et les moteurs de notre Association.

Le mot de Jeanne Bollaert-Brichard, Présidente Sortante, Vice-Présidente

Au moment où j'écris ces lignes, l'Association des Anciens du Lycée vient de perdre deux membres et amis : Jean Bernard, Président d'honneur et Claude Chabaux, Vice-Président, tous deux disparus le même jour et tous deux artisans incontestés de la renaissance de l'Association en 1989. Jean Bernard, Président de l'Association, encore maire de Bar-le-Duc à l'époque et, alors Trésorier adjoint, avait su donner un nouveau souffle à nos anciens en leur fixant un but concret et en ouvrant un chemin où mémoire et futur se conjuguent au présent.

Au-delà de la tristesse que nous éprouvons et du vide qu'ils laisseront, je les remercie au nom de tous, de nous avoir transmis leur message d'engagement, de respect et d'innovation qui anime maintenant toute l'équipe.

J'ai succédé à Jean Bernard en 1999 avec de bonnes clefs en main : des portes à franchir, des passages à ouvrir. Même avec les bonnes clefs, cela ne marche pas toujours : j'ai fait ce que j'ai pu, butant parfois sur des portes bien fermées, ouvrant d'autres fois le passage vers l'extérieur et le rajeunissement, cherchant aussi à rassembler (nouveaux adhérents, nouveaux projets...)

Les charges d'un bénévolat engagé, la joie d'être grand-mère type famille nombreuse m'ont poussée à demander, lors de l'Assemblée Générale de 2003, à être relevée de mes fonctions.

Ce qui fut fait dans la bonne entente et Paul-Eric Morillot fut désigné pour me remplacer.

Père de trois enfants et demeurant à Bar-le-Duc, Paul-Eric Morillot fit ses études au Lycée Poincaré. Il le quitta en 1970, muni d'un baccalauréat littéraire. A vrai dire, il ne le quitta jamais vraiment. On l'y retrouvera onze ans plus tard en tant que professeur agrégé d'anglais. Auparavant, ses études à l'Université de Nancy II, interrompues par un an en Ecosse, l'auront mené du DEA au CAPES et à l'agrégation. Professeur stagiaire à Nancy, il sera brièvement affecté en collège avant de séjourner une douzaine d'années dans son ancien Lycée où il dirigera le département d'anglais. Il s'en éloignera alors peu à peu.

Paul-Eric a toujours allié l'enseignement secondaire où il sera tuteur, formateur régional puis jury de CAPES, et l'enseignement supérieur. Angliciste, il a pu combiner ses services en Lycée avec ses tâches en faculté sans sacrifier l'une à l'autre : chargé de cours à Nancy II dès 1982, il y enseigne la littérature anglaise tout en consacrant huit longues années à la préparation d'une thèse sur le théâtre élisabéthain. Il devient docteur en 1994.

Détaché à l'IUFM de Lorraine, fonction qui lui permet d'allier recherche et formation des professeurs, Paul-Eric Morillot passe alors le concours de Maître de Conférences des Universités. Il s'engage dans une nouvelle carrière d'enseignant-chercheur. Membre du jury de l'agrégation d'anglais, chercheur, il siège au bureau du CRESAB [Centre de Recherche et d'Etudes sur les Sociétés Américaine, Britannique et du Monde Anglophone] de l'Université de Nancy II ; il est éditeur d'une revue publiée chez Delagrave destinée aux enseignants et aux chercheurs. Outre sa spécialité d'origine, la littérature, Paul-Eric Morillot publie dans le domaine de la civilisation. Il est spécialisé dans le système éducatif britannique.

Esprit brillant, Paul-Eric connaît donc parfaitement le milieu enseignant et scolaire avec son évolution, ses contraintes et ses réussites. Atout majeur pour notre Association,

auquel s'ajoutent sa disponibilité, son esprit d'ouverture et de rigueur, sans parler de sa capacité de travail. En plus, il est dans la fleur de l'âge !

Je passe la main en toute sérénité, restant à la disposition de l'Association à laquelle je suis très attachée.

Merci à tous de m'avoir fait confiance pendant ces quelques années.

J. Bollaert

Le mot de Paul-Eric Morillot, Président

Ce premier mot d'un nouveau Président s'adresse naturellement à une personne en particulier : Jeanne Bollaert-Brichard. Je la remercie et je la félicite d'entrée de jeu et au nom de nous tous, pour son dévouement et pour tout le travail qu'elle a accompli au cours de sa présidence. La tâche fut lourde et pourtant Jeanne Bollaert a su l'accomplir dans la bonne humeur, avec humour et efficacité. Avec discrétion aussi, comme toutes ses activités. Jeanne a su suggérer l'ouverture de l'association vers les plus jeunes. Elle a compris que c'est dans l'action et en établissant des liens directs avec le Lycée que nous allions trouver un nouveau souffle et plus de crédibilité. Qu'elle en soit de nouveau remerciée.

J'ai aussi malheureusement la douleur de rendre hommage à deux absents : Claude Chabaux et Jean Bernard, tous deux décédés en juillet dernier. Jean Bernard, qui m'a recruté il y a une quinzaine d'années, tenait beaucoup au devenir de l'Association. Il l'a relancée sans faillir. Quant à Claude Chabaux, il a également servi notre association avec dévouement : assidu, malgré ses longs déplacements depuis Metz, il a su être présent à quasiment toutes nos réunions. Il s'est beaucoup investi dans le renouveau de l'association. Je les en remercie tous les deux au nom de nous tous. Je n'en parle pas plus, à cet instant, car, dans ce bulletin, nous consacrons quelques pages à ces deux amis exceptionnels, à leurs grandes qualités à la fois sur le plan professionnel et sur le plan humain.

Au delà de ces remerciements, je vois dans ces trois noms, désormais associés ici au mien en tant que Président, un emblème de ce qui nous réunit : le lien entre les différentes générations d'anciens élèves, qui, sans notre association, ne se seraient jamais connus, ou, tout du moins n'auraient peut-être jamais œuvré ensemble. Nous n'étions pas au Lycée au même moment et chacun d'entre nous avons connu un Lycée différent. Pour certains ce fut un lieu où tout le monde se connaissait, un lieu où classes et professeurs se suivaient sans éclatement. J'ai pour ma part connu un Lycée beaucoup plus anonyme. Pas encore « l'usine » moderne, mais l'esprit y était : plus d'examen d'entrée en 6^e et déjà l'émoi de quelques professeurs devant un soudain afflux de lycéens. Elève, j'ai connu 68 et l'ordre qui vacillait. J'ai connu les professeurs nombreux, anonymes et de passage, la fin des surnoms, et même parfois le dysfonctionnement d'une machine énorme. Nécessité de l'enseignement de masse que j'ai ensuite retrouvé en ces lieux comme professeur.

Pourtant, on y étudie, et dans des conditions agréables. Les élèves ne sont pas des numéros et les enseignants les connaissent bien. Notre Lycée produit des réussites individuelles en grand nombre. Parfois de médiocres élèves, mais, également de bons, voire d'exceptionnels étudiants par la suite. Il participe à l'élévation du savoir d'une façon générale. Il est presque systématiquement prolongé par l'enseignement supérieur, court ou long. Il n'est donc plus le seul lieu de rencontre, voire le seul lieu de vie d'un ancien élève. Certains n'y ont

passé que 3 ans dans les classes de type Lycée. Quelques-uns ne le connaissent qu'au travers de 2 ans de BTS. D'autres y ont passé 9 ans s'ils ont été élèves du collège, du lycée et des classes de techniciens supérieurs. Qui plus est, les élèves ont été sans relâche brassés selon les sections ou les découpages dus aux classes nombreuses et éclatées par une théorie d'options. On comprendra donc les difficultés de recrutement d'une telle association. Le Lycée n'est plus le centre des études, mais il n'est plus qu'une brève étape dans la formation. Mais c'est une étape importante : c'est, pour la plupart, sentimentalement, la fin de la vie à la maison ; c'est pour tous une ouverture vers l'âge adulte.

Notre association n'est donc plus seulement, ou un peu moins qu'auparavant, une association d'anciens amis qui ont vécu ensemble, mais surtout, une association, composée d'élèves souvent inconnus les uns des autres qui, à des temps divers, ont fréquenté les lieux. Il en résulte un constat. Si le nombre d'adhérents est un critère évident de vitalité, à la fois sur le plan humain et sur le plan financier, il ne me paraît pas être le critère primordial. Eu égard aux milliers d'élèves qui ont fréquenté le Lycée, voire le Collège, le doublement, voire le triplement de nos effectifs n'a guère de sens en soi et semble dérisoire. Il faudrait en outre assurer un recrutement sur toute la France, or notre recrutement est largement local ou régional. On peut le comprendre. Le même phénomène frappe pareillement les associations d'anciens élèves depuis les EN jusqu'aux ENS ou Polytechnique.

Revenons aux sources : notre association a été créée avec le statut d'association d'utilité publique. Son rôle et son statut exceptionnels nous rappellent qu'il est donc avant tout celui du service. Rappelons ses activités au début du siècle : elle aidait les élèves impécunieux ou en difficulté. Elle les parrainait même parfois. Bien entendu, les temps ont changé et la démocratisation et les aides diverses fournies par l'assistantat moderne ont partiellement pris le relais. Sans pour autant revenir à cette conception, elle nous offre un éclairage sur notre véritable rôle, largement indépendant de nos effectifs. Jeanne Bollaert a souligné ce rôle. Il consiste prioritairement à agir, à aider le Lycée en fonction de nos moyens et de notre proximité géographique. Nous y voyons trois axes essentiels.

L'aide aux élèves sur le plan matériel (participation de l'association à des projets ; je pense à l'aide apportée lors du voyage à Tambov il y a quelques années, ou au voyage « Euroscola. »)

La récompense et la valorisation des meilleurs ; par exemple la création du prix destiné à valoriser un excellent élève à la fois sur le plan scolaire, mais en même temps sur le plan relationnel et humain.) Notre ami Jacques Auboin et toute l'équipe y travaillons. Ce bulletin en présente ci-dessous les grandes lignes. Le premier prix sera effectivement décerné cette année. Il a désormais l'aval du CA du Lycée et de M. le Proviseur que nous remercions vivement.

L'aide aux élèves sur le plan de l'encouragement à la recherche d'une orientation, voire d'un emploi : la plupart d'entre nous avons une expérience professionnelle à partager. Par ailleurs beaucoup d'anciens élèves ont percé dans des domaines parfois inattendus. Notre but est par conséquent d'encourager et de communiquer l'enthousiasme en montrant des professionnels encore jeunes, voire proches de leur formation, mais qui ont su trouver un créneau original et accessible, ou osé saisir des occasions au vol. Avec Jacques Moris, nous allons, dès ce premier trimestre, inviter un jeune professionnel (avec la Chambre de Commerce) et organiser la rencontre avec les élèves.

Et enfin la mémoire du Lycée. Nous avons un devoir de mémoire. D'abord à travers la recherche et l'écriture : écrire sur le Lycée dans notre bulletin, collecter des documents, voici une dimension essentielle, accessible à chacun d'entre nous. Nous nous devons aussi d'assurer le suivi des archives, de les classer, puis de les remettre aux archives départementales afin de les sauver de l'oubli ou de la disparition. Nous sommes actuellement

engagés dans l'écriture d'un livre sur le Lycée et son histoire dans la ville. Il retrace la vie de cet établissement depuis l'époque moderne jusqu'à sa construction. Il sortira peu avant le 150^{ème} anniversaire que nous comptons également célébrer comme il se doit. Nos recherches, pas toutes exploitées, seront l'objet d'articles dans notre bulletin après la sortie de ce livre. Il est en effet dommage de laisser dormir de nombreuses archives intéressantes à la fois sur le plan de l'histoire locale et également sur celui de l'éducation et de l'histoire des idées.

Bref, l'association ne manque pas de travail, ni d'ambitions. Mais elle sait qu'elle peut compter sur vous tous, sur le Bureau, et également sur les conseils éclairés de sa nouvelle vice-présidente, Jeannette Bollaert. Dans le bulletin de 2001, cette dernière évoquait le Bulletin comme un « carrefour d'idées. » Chacun est invité à y participer, même s'il réside au loin, en nous envoyant ses témoignages, ses souvenirs écrits ou photographiques.

Merci à tous.

P.-E. Morillot

Au revoir, Claude Chabaux

Nous avons eu la grande tristesse de perdre, le 4 juillet dernier, notre ami, le Général Claude Chabaux, Vice-Président de notre Association dont il a assuré, avec Jean Bernard, le renouveau durant les années 1990.

Claude Chabaux est né en 1930 à Bar-le-Duc. Issu d'une famille d'instituteurs fortement impliqués dans la vie de la cité par le sens du devoir et des valeurs républicaines, il a fait ses études primaires et secondaires au Lycée Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc. Claude intégrera ensuite la « Corniche » du Lycée Henri-Poincaré à Nancy en Classes Préparatoires. Saint-Cyrien de la promotion 1951-1953 « Maréchal de Lattre, » il choisit de servir dans l'artillerie. Il obtient sa première affectation à Metz en 1954, avant d'être muté en Algérie et en Allemagne, où son sens de l'organisation et son dynamisme en font un lieutenant de tir puis un commandant de batterie. Breveté technique de statistique en 1964 après 4 années d'études, il suit de 1967 à 1969 les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre. Débutant alors dix années de carrière en Lorraine, il occupe successivement les fonctions de sous-directeur à la Direction du matériel de la 6^{ème} Région militaire, de directeur de l'Etablissement régional du Matériel de Metz, de chef de service du Matériel à la 4^{ème} Division à Nancy, et enfin de Commandant du Matériel des Eléments organiques du 1^{er} corps d'armée à Metz.

Il gagna la région parisienne pour devenir professeur de logistique à l'Ecole Supérieure de Guerre, puis chef d'Etat-major de l'Inspection du Matériel avant d'occuper en 1983, le poste de commandant et de directeur du Matériel du 3^{ème} corps d'armée et de la 1^{ère} Région militaire.

Promu Général en 1984, Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite, le Général Chabaux laisse le souvenir d'un officier travailleur et respecté ; il a su gagner l'estime de tous par son ouverture d'esprit et son souci des problèmes humains.

En 1987, le Général Chabaux fait ses adieux aux Armes et il entame, à Metz, une retraite très active, où il œuvre au sein de nombreuses associations tant militaires que civiles. En particulier, il préside l'association des anciens du matériel de l'armée de terre (section Lorraine Alsace Champagne Ardenne), dans laquelle il s'implique fortement. Parmi toutes ses

activités il garde les liens avec l'Association des Anciens Elèves du Lycée Raymond Poincaré, dont il intègre le CA et assurera, parmi de multiples fonctions, la vice-présidence.

Marié à Annie Votier, toujours présente à nos AG, Claude était père de 4 enfants et de 9 petits-enfants dont il était très proche. Venant pourtant de Metz, il ne manquait jamais aucune réunion de bureau. Il savait, avec bonhomie, évoquer ses camarades de classe et l'époque difficile de l'occupation qui l'a beaucoup marqué. Sa modestie est telle qu'on en oublie le Général et pourtant le Général Chabaux était un bon copain qui aimait la convivialité et maniait humour et intelligence avec bonheur. Il nous manquera beaucoup. Ses obsèques célébrées à Metz le 7 juillet furent très émouvantes ; grandeur et simplicité, à l'image de notre ami. Nous renouvelons nos condoléances attristées à son épouse Annie ainsi qu'à sa famille.

Au revoir, Jean Bernard

Jean Bernard nous a brusquement quittés ce 2 juillet 2004. Avec discrétion.

Jean Bernard naît le 22 septembre 1923 dans la Meuse, à Brabant-le-Roi où son père est instituteur. C'est au sein de ce milieu familial qu'il forgera ses convictions de socialiste engagé. Il sera élève à Revigny-sur-Ornain, puis il entrera en 6è au Lycée Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc. Après le baccalauréat, il étudiera l'allemand aux facultés de Nantes et de Nancy. Il fera ensuite carrière dans, dans son ancien Lycée, qu'il rejoindra en 1945 pour y être successivement répétiteur, stagiaire et professeur titulaire en 1949.

Dès le début, Jean Bernard y fut un professeur d'allemand unanimement loué de tous sur le plan humain et sur le plan pédagogique. Efficace, à l'écoute, et professionnel, ses anciens élèves qu'il aimait revoir par la suite, en parlent toujours avec émotion.

Bouillonnant d'activité, Jean Bernard aimait servir et, le jeune professeur devint vite Conseiller Municipal de 1953 à 1965. En mai 1968, le syndicaliste laissa parler ses convictions. En 1970, il remplaça Pierre Marizier démissionnaire à la Mairie de Bar-le-Duc. Il y accomplit alors 5 mandats, soit 25 ans au service de tous. Ses actions furent multiples : il développa et il acheva l'immense chantier de la Côte Sainte-Catherine, il créa le nouvel hôpital. Il songeait déjà à la future rocade, et il mit en œuvre le réseau de transports publics et le concept de « triangle » destiné à associer Bar-le-Duc aux villes voisines de Saint-Dizier et de Vitry-le-François. Jean a fortement marqué l'urbanisme barisien à la fois par son modernisme, mais aussi par son respect pour le patrimoine. On lui doit le désir de sauvegarder et de valoriser la ville, sa ville, le quartier renaissance en particulier.

Lettre, Jean désirait que la culture fût accessible à tous : il mit sur pied le Centre d'Initiation à la Musique et l'Action Culturelle du Barrois. Soucieux de justice, désireux de défendre les plus faibles, il favorisa le développement, exponentiel, du Centre d'Action Sociale.

Jean Bernard était un pacifiste né, conciliant et mesuré. Même s'il connut le STO pendant la guerre, ce germaniste, défenseur de la réconciliation avec l'Allemagne, ne ménagea pas ses peines pour la paix. Son œuvre fut le jumelage avec Griesheim. Ce jumelage est toujours vivace. Jean devint Citoyen d'Honneur de Griesheim en 1980. En 1989, il reçut même la Croix d'Officier de l'Ordre du Mérite de la République Fédérale d'Allemagne. Nul doute que ces distinctions étrangères comblèrent le germaniste et l'homme.

En 1973, Jean Bernard devint Conseiller Général du Canton de Bar-le-Duc Nord, puis Député de la Meuse. Il quitta alors définitivement son métier de professeur après 5 ans de

mise à disposition. Le parlementaire ne renonça pourtant pas à ce qu'il était : un germaniste et un enseignant. Il devint président du groupe parlementaire France-RFA. Aux côtés de Daniel Groscolas, Secrétaire Général de l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse, il organisa et il anima de nombreux colloques réunissant de jeunes Français et de jeunes Allemands. Il en parlait toujours avec un immense bonheur.

En 1978 le député perd son siège au profit de Gérard Longuet ; il le retrouve en 1981. En 1987, le Président François Mitterrand lui remet la distinction de Chevalier de la Légion d'Honneur. Six ans après, Jean sera élu au Conseil Régional qu'il connaissait déjà fort bien en tant que Maire. Il y siègera de longues années avant de prendre, de lui-même, sa retraite politique en 1995.

Tout au long de sa carrière universitaire et politique chacun a pu apprécier le sens de la mesure, et l'écoute bienveillante de cet homme affable que les propos de M. Dosé résumant justement : « [...] il a fait la preuve qu'en politique, on pouvait réussir en honnête homme. Il avait cette éthique, cette intégrité, et cette rigueur qui ne l'ont pas empêché de réussir, et alors qu'on assimile trop souvent les politiciens aux coups tordus. Un tel exemple est merveilleux. »

Réservé et pudique, bourreau de travail, il parlait peu de sa famille, de son épouse et de ses trois filles, qu'il savait préserver. Pourtant, il se consacrait pleinement à elles et à ses petits enfants qu'il choyait et dont la réussite le touchait. C'est au cours de nos réunions de l'Association qu'il se laissait parfois aller à les évoquer.

Car c'est Jean Bernard qui a su relancer notre association sur le déclin. Il en fut pendant de longues années le Président et le Président d'honneur. Il y tenait au même titre que d'autres fonctions plus prestigieuses, car il voyait en cette association le moyen de servir les élèves et l'éducation. C'est sa confiance qui nous motive à continuer son œuvre.

P.-E.Morillot

Compte-rendu de l'Assemblée générale d'octobre 2003

Accueil de la Présidente. Jeanne Bollaert-Brichard, Présidente, remercie M. Michel Valette, Proviseur du Lycée pour son accueil ainsi que M. Francis Giraudot, Intendant du Lycée – et Membre de l'Association -, pour son aide lors de la préparation de cette journée. Ses remerciements vont, bien entendu, à l'endroit de Mlles Monnin qui ont bien voulu présider cette journée.

Mme Bollaert remercie le conseil d'administration ainsi que tous ceux qui ont œuvré pour la parution du bulletin. Elle remercie M. Dossmann, pour sa précieuse collaboration. Puis elle présente les excuses d'un certain nombre d'absents. Elle rappelle la disparition de Françoise Larcher, fille d'un ancien Intendant du Lycée. La Présidente a aussi la grande tristesse d'annoncer le décès d'une adhérente, Régine Agrapart, fille de Jean et de Suzanne Agrapart, résistants très actifs durant la dernière guerre. Jean est mort en déportation. Son épouse, déportée en 1944, est décédée l'an passé. Mme Bollaert nous renvoie tous à « l'excellent livre » de M. Jean-Pierre Harbulot [*Une famille de déportés*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 1994] qui décrit les épreuves et le courage de cette famille.

Rapport moral et rapport d'activités. Les cotisations sont assez stables, mais elles ne progressent pas. Il est toujours difficile de toucher la génération des 50 ans, 40, 30 ou

moins. Il est pourtant primordial de rajeunir notre association, car il faut innover et nous investir dans la cité scolaire. Jeanne Bollaert suggère plus de communications entre l'association et l'administration et ses professeurs, tous débordés par leurs tâches. Elle leur rend hommage. Mme Bollaert affirme une démarche active de soutien et de revalorisation de soi à l'égard d'élèves parfois « flottants. » Elle rappelle notre participation au projet « Euroscola » qui a permis un voyage des élèves au Parlement européen. Elle se réjouit du projet de « Prix de l'Association ». Elle suggère des actions de sensibilisation dans le domaine de la solidarité, et ceci dans le cadre des activités périscolaires. Mme Bollaert rappelle par ailleurs que nous travaillons à la publication et à l'archivage des documents concernant le Lycée et l'Association ainsi qu'à la publication d'un livre pour 2007, lors du 150^{ème} anniversaire du Lycée. Les différents rapports sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

Elections du tiers sortant. Sont à renouveler : J. Bollaert, M.-L. Giraudot, M.-P. Mangin, F. Maizières. Mme Bollaert fait part du souhait de Mme Chapot de ne pas se représenter pour raisons personnelles, cependant compte tenu de la modification possible des jours de réunions, Mme Chapot pourrait éventuellement poursuivre. Mme Giraudot, ayant assuré pendant 14 années la fonction de secrétaire, puis de membre du CA, ne se représente plus. Mme Beaulieux qui, pour des raisons professionnelles, n'a pu assister à aucune réunion du CA cette année n'est pas reconduite. Les autres membres renouvelables acceptent de se représenter. A la demande de M. Auboin, l'appel à candidatures pour le remplacement des membres sortants se fera après le débat ; Jeanne Bollaert fait part de son désir de ne plus assurer la présidence, compte tenu de ses nombreux investissements associatifs et familiaux. « Ces quelques années ont été une expérience enrichissante. » « Je remercie tous ceux qui m'ont fait confiance ; mais je reste dans l'équipe, on y est très bien. »

M. Michel Valette, Proviseur, prend alors la parole pour évoquer les travaux du parc du Lycée. Il sont déjà bien avancés avec le dégagement de la perspective, la réfection du mur d'enceinte, la pose d'une grille de fer forgé bleue à l'ancienne et d'un portail électrique ; un projet régional prévoit la réhabilitation de la chapelle, avec vocation de salle polyvalente et la restauration des façades du Lycée impérial, intérieures et extérieures, pareillement à celles de la chapelle et de la façade principale. Sur le plan pédagogique, M. le Proviseur rappelle qu'au niveau de la vie scolaire, le Lycée, contrairement à la plupart des établissements lorrains, ne subit pas la baisse démographique, puisque ses effectifs se stabilisent autour de 2100 élèves. La structure reste identique, avec toujours une unité pédagogique d'insertion, ouverte à sept élèves handicapés. Sur le plan des résultats aux examens, le Lycée se situe au dessus des moyennes académiques et nationales ; le nombre des mentions est à souligner avec, notamment, cinq mentions « Très Bien ». M. Valette annonce la suppression de la classe de langue russe, faute d'effectifs suffisants.

Prix de l'association : Ce projet avait déjà été évoqué lors de la dernière Assemblée Générale par Jacques Auboin ; il est destiné à récompenser un élève qui se serait distingué par ses qualités civiques, relationnelles et sociales ; il avait été approuvé à l'unanimité. Après un travail de réflexion conjoint avec le CA, il a été décidé de prévoir deux prix, l'un destiné aux classes de terminales générales, l'autre aux sections technologiques, modulables selon les candidatures. La sélection sera faite par un jury, à partir d'un dossier proposé par l'équipe éducative, la récompense sera choisie par le CA et le bulletin consacrera un article aux primés. Le financement sera assuré par moitié par mécénat et par l'association pour l'autre partie. A cet effet, il est proposé de faire passer la cotisation de 10 à 20 euros, l'augmentation étant destinée au prix. Les adhérents recevront un reçu fiscal, l'association étant reconnue d'utilité publique. La proposition ne soulève aucune objection.

Mme Bollaert donne alors la parole aux participants. M. Lorentz insiste sur la nécessité d'élargir le nombre des adhérents. M. Schissler se demande si l'ensemble des

adhérents figurant sur la liste s'acquittent de sa cotisation. Mme Bollaert précise que cela est vrai à peu près pour tous. M. Schissler s'interroge également sur les attentes des anciens élèves et les objectifs de l'Association. S'il ne s'agit que d'une fonction de souvenir, les nouveaux adhérents accepteront-ils une augmentation de leur cotisation? Mme Bollaert précise que les objectifs initiaux étaient à caractère social mais qu'aujourd'hui il y a nécessité de participer à la vie du Lycée. Les nouveaux adhérents bénéficieront d'une cotisation allégée. M. Moris propose d'introduire la capacité à créer une dynamique, à entraîner. Il souhaite savoir s'il existe une liste détaillée du devenir des anciens élèves, ce qui permettrait à ceux qui le souhaiteraient de présenter leur cursus aux jeunes et d'établir avec le Lycée un programme régulier de conférences pour faire partager expériences et connaissances. Mme Bollaert précise que cela a déjà été réalisé avec Isabelle Nanty, Eric Dautriat et François Goven mais que le partenariat n'est pas toujours facile à mettre en place. M. le Proviseur répond que, en ce qui concerne l'insertion professionnelle, l'éducation nationale a un savoir-faire et a mis en place des réponses aux besoins. Quant aux liens avec le Lycée, il apparaît nécessaire de renforcer un travail de médiation et de visibilité des projets qui permette de mieux dégager un intérêt commun.

Votes : l'augmentation de la cotisation est adoptée. Le projet de prix se réalisera au cours de l'année 2004. Remplacement des membres du CA : Jacques Auboin, Jean-Marie Schissler, Jacques Moris. Acceptés à l'unanimité. La proposition de Mme Bollaert d'un rythme de la tenue des AG moins rapproché et d'un repas plus rapide n'est pas retenue. A la demande de M. Auboin, une ovation est faite à Mme Bollaert en hommage au travail accompli durant sa présidence. Clôture de l'AG.

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

Apéritif : au cours de celui-ci, offert par le Lycée, nous remercions M. Giraudot, Intendant, pour sa collaboration toujours prévenante.

Conférence. Historienne d'art, ancienne élève, **Françoise Monnin** a présidé notre réunion avec ses sœurs Marie-Noëlle (Bac D, 1979) et Christine (Bac A, 1982), pour rappeler avec fraîcheur et humour ses souvenirs de potache. Les trois sœurs, de la génération d'Isabelle Nanty, ont laissé quelques souvenirs au Lycée dans le registre de l'activisme, de la contestation, et d'un certain art de vivre ! L'art est une passion qu'elle partage avec ses professeurs d'art plastique de l'époque.

Née en 1962, Françoise Monnin a obtenu un DEA d'histoire de l'art à Paris I Sorbonne en 1985. Elle devint professeur d'histoire de l'art de la FEMIS (Paris) en octobre 2002, et fut chargée de cours aux Universités de Paris-Tolbiac et Angers. Conférencière, et animatrice de débats depuis 1997, elle a mené de front une carrière de journaliste et d'éditrice. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages d'histoire de l'art et de monographies d'artistes depuis 1993. Elle est aussi commissaire d'expositions et de festivals depuis 1995. Françoise collabore à des magazines d'art depuis 1987 (*Artension, Cimaise, Opus, La Gazette de l'Hôtel Drouot*, etc.). De 1991 à 1996, elle est grand-reporter (Mexique, États-Unis, Espagne, Pays de l'Est, Moyen-Orient etc.) au magazine *Muséart*. Puis elle en devient rédactrice en chef adjointe de 1996 à 2000. En août 2000, elle fonde les magazines *Artémoin Les Cahiers* et *Artémoin La Lettre*. Elle en devient également rédactrice en chef. Depuis mai 2002 elle collabore à la revue *Connaissance des Arts*.

Carrière brillante, difficile à raconter tant elle est variée ; elle illustre bien la réussite, dans tous les domaines, de nos anciens élèves. Merci pour ce témoignage vivant et stimulant.

P.-E.Morillot

Projet de Prix de l'Association des Anciens Elèves du Lycée R. Poincaré de Bar-le-Duc

OBJECTIF:

L'Association des Anciens Elèves du Lycée Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc a souhaité renouer avec une longue tradition qui a perduré jusque dans les années 1960 : chaque année, elle parrainait un prix destiné à récompenser un élève de Terminale qui s'était particulièrement distingué, de façon constante au cours de sa scolarité au Lycée, aussi bien par ses bons résultats scolaires que par une civilité exemplaire à l'égard de ses camarades, de ses professeurs, et de la société en général.

Gardant cet objectif de base tout en adaptant les modalités à l'environnement actuel, l'Association des Anciens Elèves souhaite vivement, avec le concours de l'Administration du Lycée et du Corps professoral, décerner chaque année un Prix – avec l'objectif de parvenir rapidement à *deux prix par an* - à ***un(e) élève de Terminale particulièrement méritant(e)*** pendant sa scolarité au Lycée, c'est-à-dire un(e) élève qui, par exemple, a constamment montré :

- un bon état d'esprit en général, une attitude positive et « civile » vis-à-vis de ses camarades, de ses professeurs, de la vie au Lycée et en société, c'est à dire le contraire de l'incivilité
- un esprit « curieux de savoir », « avide d'apprendre »
- une contribution substantielle à des activités péri -ou extrascolaires (sociales, culturelles, sportives, [...])
- de bons ou très bons résultats scolaires (mais pas forcément les meilleurs)

CANDIDATURES ET SELECTION DES LAUREAT(E)S

L'Association des Anciens Elèves souhaite une pluralité des sources de candidatures : candidatures émanant d'élèves eux-mêmes, et candidatures présentées par les Professeurs Principaux et par les Conseillers d'Education.

Pour faciliter la sélection du/de la lauréat(e), un dossier de candidature en format libre devra être rempli par chaque candidat, qui y décrira les actions le qualifiant, à son avis, pour ce prix (voir paragraphe OBJECTIF ci-dessus) – notamment ses activités en dehors du lycée qui ne sont pas forcément connues du Professeur Principal ou du Conseiller d'Education. Le dossier sera ensuite annoté par le Professeur Principal et le Conseiller d'Education correspondants.

Les dossiers de candidature seront examinés et le/la lauréat(e) sélectionné(e) par un JURY composé de 2 représentants de l'Association des Anciens Elèves, 2 représentants de l'Administration du Lycée et 2 Professeurs de terminale.

Certaines années, devant l'excellence d'autres candidatures que le/la lauréat(e) choisi(e), le Jury pourra décider de leur décerner un « Certificat de reconnaissance de « mérite ») qui leur sera remis en même temps que le Prix au/à la lauréat(e) et fera l'objet de la même publicité externe – voir ci-dessous.

LE PRIX

Ce sera un *prix en nature* d'une valeur approximative de 1 000 €uros, choisi en accord avec le/la lauréat(e) et dont l'esprit est d'allier plaisir et culture ; par exemple, un package d'une agence de voyage pour un voyage-séjour dans un pays étranger avec une connotation de « découverte culturelle ou sociale », ou des bons d'achat de matériel technologique, etc.

Le prix, assorti d'un « Certificat », sera remis de préférence après les épreuves du baccalauréat, et une publication sera insérée dans le bulletin de l'Association à l'automne de la même année.

J. Auboin

2007 : 150^{ème} anniversaire de notre Lycée

Pendant cette année écoulée, le Comité de rédaction pour un livre sur le Lycée s'est réuni régulièrement et a fait avancer sensiblement ce projet.

Les membres du Comité ont travaillé en particulier sur les sources documentaires.

Les archives départementales présentent plusieurs sources en liaison avec notre Lycée. Le fonds propre du Lycée (11 mètres linéaires) est très riche avec :

- des documents iconographiques intéressants : projets pour le lycée (plans en couleurs), plan des grilles...
- des documents photographiques (photos des professeurs et des élèves de fin 19^{ème} et début 20^{ème} siècle de bonne qualité.)
- des données statistiques sur les effectifs pendant plusieurs dizaines d'années.
- Et, bien sûr, des documents écrits de première importance sur le projet de création du Lycée, le discours de pose de la première pierre entre autres.

Les archives municipales ont également été explorées.

Il reste à visiter les archives nationales à Paris, à recueillir les témoignages de personnalités marquantes du Lycée (nous avons malheureusement perdu un témoignage précieux avec la disparition de Jean Bernard).

La prochaine année sera consacrée à l'achèvement du dépouillement des sources documentaires et au début de la rédaction du livre.

Il conviendra de dégager une ou plusieurs thématiques pour cet ouvrage. Il faudra également trouver un équilibre entre la part historique, la part anecdotique et les documents photographiques. Dans un premier temps, chaque grande partie chronologique sera prise en charge plus particulièrement par un rédacteur.

On ne redoute pas le manque de documents bien au contraire...sauf pour la période postérieure aux années 60 ! Les techniques modernes (machines à écrire, ordinateurs...) vont-elles nous faire perdre la mémoire ?

Nous sommes toujours à la recherche de compléments de documentation :

- photos de classes (nous ne possédons que quelques années)
- tout document inédit en liaison avec la vie de notre Lycée

Parmi nos adhérents, l'un d'eux possède-t-il une photographie du banquet du cinquantenaire du Lycée (cette photo est de très mauvaise qualité aux archives départementales) ?

Nous vous ferons part régulièrement de l'avancement de nos travaux.

J.-L. Vanola

Rapport financier de l'Association Situation financière au 09-10-2004
--

Au niveau des dépenses

Le total des dépenses pour cette année d'exercices s'élève à 2 592,94 Euros.

Les principales dépenses sont liées à l'Assemblée Générale (dépenses pour les repas) et à l'édition du bulletin (impression et frais d'affranchissement).

La dépense la plus significative est la subvention pour le projet EUROSOLA : elle s'élève à 450 Euros.

Au niveau des recettes

Elles sont constituées par les cotisations (environ 120 cotisations pour l'année 2003), les inscriptions au repas de l'Assemblée Générale.

Etat des différents comptes de l'Association

CCP (inchangé aux frais de tenue de compte près)	313, 52 Euros
Livret de Caisse d'Epargne (augmenté des intérêts)	4 592,09 Euros
Compte sur livret SNVB	2 072,69 Euros
Compte courant SNVB	2 081,11 Euros
Total	9 059,41 Euros

Bilan par rapport à l'année précédente

La situation est restée stable à quelques Euros près.

Le total des différents comptes est de 9 059,41 Euros au 09-10-2003 alors qu'il était de 8 961,29 Euros au 11-10-2002.

Le Trésorier, J.-L. Vanola